

---

Adresse de la société populaire régénérée de la commune d'Ussel (Corrèze), lors de la séance du 13 brumaire an III (3 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire régénérée de la commune d'Ussel (Corrèze), lors de la séance du 13 brumaire an III (3 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 334;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21524\\_t1\\_0334\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21524_t1_0334_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

# Séance du 13 brumaire an III

(lundi 3 novembre 1794)

## Présidence de PRIEUR (de la Marne)

La séance est ouverte à onze heures et demie.

Un membre fait lecture de la correspondance suivante.

### 1

La société populaire d'Ussel, département de la Corrèze<sup>a</sup>, celle du canton de Montbron [Charente]<sup>b</sup>, les citoyens de Sarbruck [Moselle]<sup>c</sup>, s'expriment sur l'Adresse au peuple français : « Elle a porté dans tous les coeurs purs la joie et la consolation; nous partageons les principes qui y sont développés, ils ont fait renaître cette confiance que la crainte et les alarmes en avoient bannie. Votre Adresse au peuple a mis le sceau à votre gloire et à votre triomphe, législateurs : Nous la regardons comme le dernier et le plus terrible coup porté à l'intrigue et à l'aristocratie.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

### a

[La société populaire régénérée de la commune d'Ussel à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III] (2)

Liberté, égalité, fraternité.

République française une et indivisible.

Mort aux tyrans et à leurs complices, paix à tous les amis de la République.

Citoyens Représentants,

Votre adresse au peuple français à porté dans tous les coeurs purs la joie et la consolation.

tion. Nous partageons les principes qui y sont développés, et tous ceux qui aiment sincèrement la patrie, tous ceux pour qui la justice, la probité, la vertu ne sont pas de vains mots, éprouveront comme nous en la lisant, le sentiment de l'allégresse et de la reconnaissance.

Représentants, c'est nos coeurs qui vous l'assurent, votre adresse sera la règle de notre conduite, et la Convention nationale, toujours à nos yeux le palladium de la liberté et notre seul point de ralliement.

Vive la République, Vive la Convention nationale.

*Les président et secrétaires.*

FORSSE fils, *président*,  
TROCHASSON, MOUVEUVIER, *secrétaires*.

### b

[La société populaire du canton de Montbron à la Convention nationale, s. d.] (3)

Extrait des registres de la société populaire de Montbron.

Liberté, Égalité, fraternité.

Guerre éternelle aux ambitieux, aux intrigants, aux tyrans.

Citoyens Représentants,

Les principes consolateurs, que vous venez de proclamer dans votre adresse aux français, ont vivifié tous nos coeurs, y ont fait renaître cette confiance que la crainte et les alarmes en avoient bannie. Elle est le fruit de la sagesse la plus profonde, un appel à la probité, à la justice, elle va enfin terminer cette lutte cruelle qui duroit depuis long-temps entre le patriote vertueux et celui qui n'en avait que le masque imposteur. La terreur (ce sentiment qui ne convient qu'au tyran ou à l'esclavage) proscrite

(1) P.-V., XLVIII, 165.

(2) C 325, pl. 1409, p. 1.

(3) C 325, pl. 1409, p. 5.